

—  
Direction du patrimoine immobilier  
Dossier suivi par Estelle FROMAGE  
Tél : 02 28 20 58 46

DPI/BG/AS/2024-07

**Monsieur le Président de la MRAe**

DREAL Pays de la Loire  
SCTE/DEE  
5 rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES CEDEX 2

**OBJET :** Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise pour la création d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou – Saisine pour avis

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 10 février 2023, la Région des Pays de la Loire a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer aux adaptations du PLUm nécessaires à la construction d'un lycée public dans le secteur de Mandon sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous adresser le dossier complet de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLUm de la métropole nantaise aux fins de recueillir votre avis, en application des dispositions des articles L.104-1 et L.104-6 du code de l'urbanisme.

Le dossier que vous trouverez ci-annexé comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Région des Pays de la Loire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

PJ :  
Dossier de déclaration de projet